Fondation Jean Jaurès

Histoire

# LA GAUCHE, LES TRAVAILLEURS IMMIGRÉS ET LA QUESTION SOCIALE : RETOUR HISTORIQUE

Adrien Broche

30/03/2021

**Quelle est l'évolution de la gauche et le Parti socialiste, au cours des cinquante dernières années, sur la question des travailleurs immigrés ? Adrien Broche montre comment, à partir des années 1970, les socialistes ne se limitent plus à considérer cette question sous le seul prisme du combat social. La défense des minorités issues de l'immigration n'est pas ou plus un détour pour affronter la surexploitation capitaliste, mais une fin en soi, pour le droit à l'expression et à la reconnaissance des identités culturelles minoritaires qui leur sont rattachées.**

La décolonisation n'a pas anéanti la question de ce que l'on entend alors par l'appellation de « travailleurs immigrés ». Tout au long des années 1970, période de profonde mutation doctrinale et d'intenses débats intellectuels pour le socialisme français, cette appelation et les évolutions qui l'affectent illustrent pertinemment un certain de nombre d'évolutions, de nature et de degré, qui affectent alors sa tradition matérialiste.

## Début des années 1970 : la question des minorités est une question sociale

Encore profondément imprégnée d'un keynesiano-marxisme dont se réclame la majeure partie du corpus socialiste en France, le rapport entretenu par la gauche s'encode alors dans une approche classiquement matérialiste : il n'y a pas de place pour les considérations inessentielles de l'ordre de l'origine, de la nationalité, voire de la foi. La position minoritaire des nouveaux arrivants ne saurait les faire passer du côté de la minorité capitaliste. Les travailleurs immigrés sont tout entiers dans la majorité prolétarienne et c'est comme tels que, du point de vue socialiste, il convient de les considérer.

Il ne s'agit pas encore d'envisager la question de l'immigration par le prisme de son intégration dans la communauté nationale, pas plus que de mettre au centre de cette question une quelconque

approche culturaliste : le dispositif consiste alors pour les socialistes à se faire les porte-voix et défenseurs de travailleurs immigrés surexploités par le patronat. C'est donc en poursuivant une appréhension objective du monde social comme rapports de classes que la gauche socialiste, qui a encore partie liée à celle du communisme (Programme commun oblige), introduit dans son discours au début des années 1970 la question des minorités issues de l'immigration.

Indissociable de la question des modes de distribution et de production du capital, celle des victimes de la surexploitation sera assez rapidement, et bien avant la rupture avec le PCF, embrassée par les gauches socialiste et communiste réunies sous l'étendard de l'union de la gauche.

Il n'est ici aucunement question d'une autonomisation d'un objet que le marxisme réduit à la superstrucure par rapport aux luttes anticapitalistes. Au contraire, la légitimation politique des causes de ces minorités reste au fond la conséquence d'une conception classiquement marxiste des réalités sociales – comme pourra l'être l'enjeu supranational un plus tard. C'est parce que la lutte contre le capitalisme implique la cause des travailleurs issus de l'immigration que les socialistes doivent se saisir de leur cause à bras-le-corps :

> « Les travailleurs immigrés sont particulièrement victimes de cette situation [la crise]. Ils représentent en effet une force de travail que le capitalisme, par définition, considère comme devant être mobile ; de plus, ils n'ont aucune réelle protection juridique : en une phrase, ils sont "taillables et corvéables à merci". »

Le thème de la « surexploitation » du travail immigré par le patronat sera régulièrement utilisé dans la rhétorique socialiste de la première partie des années 1970. La croissance engendrée par les pays signataires du traité de Rome sera ainsi considérée par Pierre Mauroy au congrès national de Bagnolet de décembre 1973 comme une croissance « capitaliste [...] bâtie sur la surexploitation des travailleurs immigrés ». Cette approche traditionnelle, sociale davantage que culturelle, permettra aux socialistes d'inclure dans un même combat immigrés, jeunes et femmes. C'est le cas du CERES en 1973 : « Le patronat puise cette main-d'œuvre dans la gigantesque armée de réserve que constituent les jeunes, les femmes, les anciens travailleurs de la terre, auxquels aujourd'hui s'ajoutent plusieurs millions de travailleurs immigrés victimes du capitalisme. Le Parti socialiste est le parti de tous les travailleurs qui subissent l'oppression capitaliste. »

Mais là où cette même rhétorique inspirera le candidat Georges Marchais à l'élection présidentielle de 1981 lorsqu'il appellera à « stopper l'immigration officielle et clandestine » qui « constitue pour les patrons et le gouvernement un moyen d'aggraver le chômage, les bas salaires, les mauvaises

conditions de travail [...] », c'est à la défense de leur cause que les socialistes des années 1970 se livrent, partagés entre appui historique aux travailleurs et embrassement des nouveaux mouvements sociaux articulés autour de la reconnaissance d'identités subjectives.

La présence des immigrés était alors considérée comme passagère, conjoncturelle et perçue comme une manifestation des « contradictions du capitalisme » pour utiliser une rhétorique marxiste. Aussi bien à la CGT qu'au PCF, la question n'avait pas vocation à engendrer un quelconque débat sur l'ouverture du droit de vote – qui figurera huit années plus tard dans le programme socialiste – qui supposerait des « devoirs et des implications qui peuvent être contraires à l'attachement ou à l'esprit national de l'immigré avec son pays d'origine ». Pour reprendre la formule d'Olivier Milza, les travailleurs immigrés sont alors invités « soit à se diluer dans ce dernier [leur pays d'origine], soit à se diluer dans la classe ouvrière française ».

Le durcissement de la politique migratoire organisé par la droite au début des années 1970, notamment par la circulaire Marcellin-Fontanet appliquée à l'automne 1972, sera le premier important tremplin d'action idéologique et militante pour le socialisme. Elles incarneront ce resserrement en restreignant les procédures de régularisation et subordonnant la délivrance d'une carte de séjour à l'obtention d'un contrat de travail et d'un « logement décent ». L'épisode de la « grève des loyers » et les expulsions qui en sont les corollaires seront le second point d'ancrage pratique et législatif auquel se rattachent les socialistes dans la défense des travailleurs immigrés. De larges réactions venant de l'ensemble de la galaxie socialiste, avec un fort appui associatif, suivront l'ensemble de ces mesures. Les mobilisations des travailleurs immigrés tout au long des années 1970 (et notamment la grève des loyers qui s'étendra de 1976 à 1980 pour protester contre la hausse des loyers de logements réservés aux travailleurs algériens) seront un moyen pour les socialistes de dénoncer le décalage entre le discours giscardien, d'apparence ouvert, et les actes de son gouvernement dont ils pointent le caractère coercitif. Se limiter au fait que le pouvoir soit acquis à la droite serait alors faire abstraction de déclarations et de quelques actes du giscardisme qui auraient laissé entrevoir une politique plus humaniste à l'égard des travailleurs immigrés : proposition par Valéry Giscard d'Estaing d'un « projet pluraliste », secrétariat d'État chargé des rapatriés, d'un secrétariat d'État aux travailleurs immigrés (1974-1976, sous les gouvernements Chirac I et Barre I et sous tutelle du ministère du Travail) auquel succède enfin un secrétariat d'État chargé des travailleurs manuels et immigrés (1977-1979, gouvernements Barre II et Barre III, sous la tutelle du ministre du Travail et de la participation). Tout juste élu à la présidence de la République, Giscard d'Estaing annonce alors même, pour appuyer sa déclaration libérale selon laquelle « les Français musulmans ont des droits éminents à la reconnaissance nationale », la création d'un secrétariat d'État chargé des rapatriés. Encore en 1977, le secrétaire d'État aux travailleurs immigrés rédigera un rapport au sein duquel le gouvernement persiste à montrer des signes

« d'ouverture » :

> « Reconnaître, respecter l'immigré signifie en fait reconnaître, respecter sa liberté de choix (en l'occurrence, celle de se « conformer aux règles du pays d'accueil ou de "retourner dans son pays d'origine"). De façon confuse, notre société rend l'immigré responsable des maux qui l'affectent [...]. L'immigré est alors réduit à être une caricature. »

La nébuleuse socialiste, au sein de laquelle gravite un fort substrat associatif (qui ne se réduit pas à des organisations strictement politiques, mais s'organise aussi autour de projets culturels), se saisit de cette contradiction pour dénoncer le sort que réserve le patronat, avec la complicité du pouvoir en place, aux travailleurs immigrés. Le Parti socialiste leur consacre une affiche au mois de février 1972 sur laquelle apparaît le slogan « Je suis un travailleur comme vous, je revendique ma dignité ». Les *Cahiers de Mai* consacrent l'entièreté de leur 35e numéro à cette question, en publiant un texte communément rédigé par des ouvriers algériens, portugais et espagnols. Enfin, le Collectif national des libertés adresse un communiqué, à la suite des expulsions d'avril 1976 dans les foyers Sonacotra, reprochant au pouvoir de tenter « non seulement d'étouffer la lutte des travailleurs » mais aussi de « peser » sur leur « combativité », le tout en « contradiction entre les proclamations libérales [...] et les mesures coercitives dont ceux-ci [les travailleurs immigrés] sont victimes ».

## La seconde moitié des années 1970 : une « revanche superstructurelle » ?

La pensée et l'expression socialistes des années 1970 ne se limitent plus à considérer cette question sous le seul prisme du combat social, comme seulement déterminée par des rapports objectifs de classe. Elle entend au contraire, et c'est dans ce caractère nouveau que nous placerons notre démarche analytique, l'envisager différemment et comme sujet à part entière. La défense des minorités issues de l'immigration n'est pas ou plus un détour pour affronter la surexploitation capitaliste, mais une fin en soi, pour le droit à l'expression et à la reconnaissance des identités culturelles minoritaires qui leur sont rattachées. Formulé autrement, ce n'est plus seulement la place des travailleurs immigrés dans le processus de production qui importe – ce qu'ils font (par rapport à d'autres) – mais désormais aussi leur identité propre – ce qu'ils sont.

Cette mutation théorique répond cependant moins à une évolution chronologique qu'à un retournement profond dans l'appréhension même de la nature de la domination des minorités issues de l'immigration (aussi, cette « identitarisation » du paradigme est constatable tôt et parfois

conjointement à l'approche traditionnelle). En effet, une manière à la fois plus politique (François Mitterrand intégrera le vote des étrangers dans ses 110 propositions en 1981) mais aussi plus culturelle de la question voit ainsi le jour pour se superposer à l'argument de la surexploitation. La défense des travailleurs immigrés ne suffit plus : c'est celle des minorités culturelles qu'ils représentent que doit embrasser la pensée socialiste renouvelée. Dès 1973, une telle approche de la question était retenue, associant toujours les immigrés à leur position dans le processus de production, celle de travailleurs : « En ce qui concerne les travailleurs immigrés, le Parti socialiste exige l'abrogation totale des circulaires Marcellin Fontanet [...], un plan d'urgence en matière de santé publique et de logement, le respect des cultures et des religions des immigrés et une lutte impitoyable contre toute forme de racisme. »

Les circulaires Marcellin-Fontanet seront un socle d'appui pratique pour les socialistes, permettant de justifier l'approche subjective fraîchement adoptée. Là où elles sont d'un côté considérées comme le fruit d'un libéralisme débridé soumis au capital, alors incarné par le gouvernement de droite et son ministre de l'Intérieur Marcellin-Fontanet, dont les premiers martyrs s'avèrent être les travailleurs immigrés, elles serviront également de justification articulée autour de l'identité culturelle de ses victimes.

L'évocation par les réseaux socialistes dès juin 1977 du concept importé de « différentialisme » sortira la question des minorités immigrées du seul spectre ouvriériste au sens socioéconomique du terme, dont les intérêts ne seraient autres que ceux de la classe qu'elles représentent, notamment par la mise en avant des possibilités d'action locale, l'exécutif étant alors à droite, sur ce thème. Impulsé par les théories relativistes lévi-straussiennes particulièrement influentes à gauche à la fin des années 1960, cela introduira la gauche socialiste à la question du multiculturalisme comme horizon normatif et non plus comme seul fait de société. L'une des premières manifestations « officielles » de cette approche du problème se lit dans les colonnes du *Poing et la Rose* :

> « Les travailleurs immigrés vivent aujourd'hui, le plus souvent, en pire, l'ensemble des contraintes et des aliénations de la classe ouvrière. [...] Si ces problèmes se posent avec une grande acuité, ils appellent aussi des solutions spécifiques si l'on veut respecter l'identité culturelle des immigrés. Plusieurs travailleurs nous l'ont dit : on ne résoudra pas nos problèmes à coups de subventions ; c'est d'abord au travers d'une volonté politique que nous serons jugés et cette volonté politique peut et doit s'exprimer déjà par l'action d'une municipalité de Gauche. Il est vrai que les problèmes fondamentaux [...] sont tributaires d'une politique gouvernementale. Mais l'action d'une municipalité pour une meilleure insertion de l'immigré et de sa famille est déterminante. Qu'il s'agisse [...], enfin de l'expression du droit à

la différence pour le soutien au développement d'une culture propre, il existe tout un champ d'initiatives possibles. »

## 1981 : ouverture aux identités religieuses

La question confessionnelle s'imposera aussi pour les socialistes comme une porte d'entrée dans l'« enjeu immigration ». Partie prenante des signes d'intérêt qu'il montre alors de manière générale pour les cultures d'origine, elle marquera les premiers signes d'intérêt (hors guerre d'Algérie, le contexte est alors bien différent) pour la religion musulmane qui divisera quelque dix années plus tard la gauche lorsqu'elle côtoiera l'épineux enjeu de la laïcité dans son application juridique cette fois-ci (en l'occurrence à Creil, à la différence du christianisme social dont les questions qu'il soulève restent du strict domaine doctrinalo-intellectuel). En 1981, fraîchement nommé secrétaire d'État chargé des rapatriés par Pierre Mauroy, Raymond Courrière explique : « La France a toujours été attentive à la religion et à la culture des peuples méditerranéens. Son patrimoine culturel s'est enrichi au contact précieux de la culture musulmane. Parce qu'elle est laïque, la France respecte toutes les convictions, dans un esprit de tolérance, d'égalité des cultes et de fraternité, ciment de tous les ressortissants d'une même nation. C'est pour elle plus qu'un devoir : c'est le fondement même de la légitimité républicaine. »

Si des signes d'attache au républicanisme sont encore présents et affirmés, c'est une définition nettement plus souple de la laïcité que celle derrière laquelle républicains et socialistes ont pu, malgré les divisions, se rassembler, qu'en donne ici Raymond Courrière. En affirmant que c'est précisément « parce qu'elle est laïque » que la France « respecte toutes les convictions dans un esprit de tolérance » et « d'égalité des cultes » (qui rappelle la définition qu'en donnait dès 1973 Claude Fuzier, futur président de l'OURS), il adoucit les célèbres paroles de René Viviani, anticléricales pour certains, viscéralement laïques pour d'autres (mais considérées comme « le revers et l'avers du même combat politique et idéologique » par Philippe Boutry) félicitant les républicains, dans son célèbre discours à la Chambre des députés : « Nous avons arraché les consciences à la croyance. Lorsqu'un misérable, fatigué du poids du jour, ployait les genoux, nous lui avons dit que derrière les nuages, il n'y avait que des chimères. Ensemble, d'un geste magnifique, nous avons éteint dans le ciel des étoiles qu'on ne rallumera plus. »

L'ensemble de la production d'idées socialistes perçoit alors qu'un nouveau défi s'ouvre à elle. Une soirée-débat intitulée « Islam et Socialisme » est organisée le 8 mai 1980 par l'Institut socialiste d'études et de recherches (ISER), soit une année presque jour pour jour avant l'arrivée de la gauche au pouvoir et plus d'une après la révolution iranienne. Dans son introduction aux débats, Jean Pronteau, tout en marquant les distances que les socialistes doivent selon lui marquer avec les

« dérives » du monde musulman (sort des femmes, sort des minorités ethniques et des homosexuels, symbole du tchador depuis la révolution iranienne qui revêt un « aspect symbolique de bâillon, signe de l'étouffement de la voix des femmes »), avance que les socialistes ne peuvent – par l'engagement qui lie leur doctrine à l'anti-impérialisme, au soutien à la libération des peuples et à leur droit à la maîtrise de leur destin – se ranger du côté de ceux qui, par « racisme », identifient le « réveil de l'Islam » à un « retour au Moyen Âge [...] caractérisé par la violence, l'intolérance, le fanatisme, approche étrangère aux traditions républicaine et socialiste françaises. Étrangère à la première en tant que justifiant et combattant les inégalités et discriminations au nom du différentialisme et non plus du seul abolitionnisme ; étrangère à la seconde en tant qu'elle substitue au primat des rapports sociaux et des luttes matérielles un vernis superstructurel, articulé autour de la prise en charge prioritaire des questions d'identités subjectives, bien étranger au matérialisme historique qui irrigue historiquement la pensée socialiste. Pour synthétiser ce phénomène dense et protéiforme qui continue de secouer les gauches françaises au risque de fragiliser leurs socles intellectuels et, *in fine*, électoraaux, ce sont encore les mots de Madeleine Rebérioux qui restent les plus appropriés :

> « Le concept de classe, fondamental, n'est pas le seul que nous ayons à mettre en œuvre. Tout travailleur intègre d'autres dimensions que celles de sa classe. Il est membre d'une famille, il vit dans une collectivité locale ; c'est un immigré de fraîche date, porteur d'une autre culture, ou il est inséré dans une région anciennement industrialisée. C'est un homme, ou une femme. »